

état civil



Naissances

- Maïlys FLEURY le 07 décembre à Voiron
- Amélia LOPS le 22 janvier à Voiron.
- Yoann BERTHELIER le 13 février à Voiron.
- Léo BAÏAMONTE le 22 mars à Voiron
- Louise MAGOT le 29 mars à Grenoble
- Julie MAIORANA le 05 avril à Voiron
- Alicia GUET le 05 juin à Saint Martin d'Hères
- Faustin KIREEFF :
fils de Céline VALTAT et de Romain KIREEFF,
petit-fils de Roger VALTAT, adjoint.
- Maïlys CARAFASSI :
petite-fille de Mireille LEGAT, agent d'accueil à
l'agence postale.
- Cloé CHAPELIER :
fille de Stéphanie JACQUIN et de Mickaël CHAPELIER ;
petite-fille de Martine JACQUIN, adjointe.

*Bienvenue à ces bébés
et félicitations aux parents*

Décès



- André LAROCHE le 27 janvier à Rives.
- Angélo VESCO le 11 mars à Oyeu
- Renée MOREL le 12 mars à Lyon 3°,
conseillère municipale à Colombe
de 1983 à 1989.

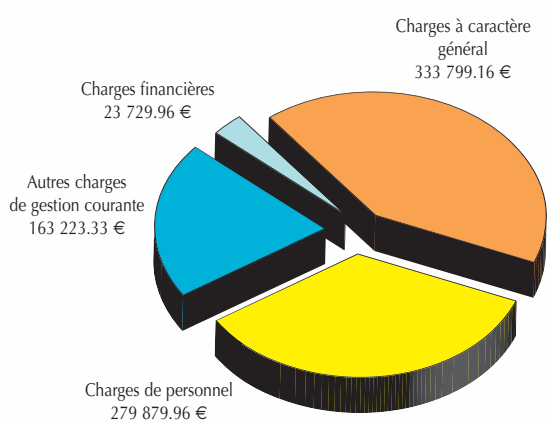
*Nous renouvelons nos vives condoléances
à ces familles dans la peine*

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2010

Au Conseil municipal

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

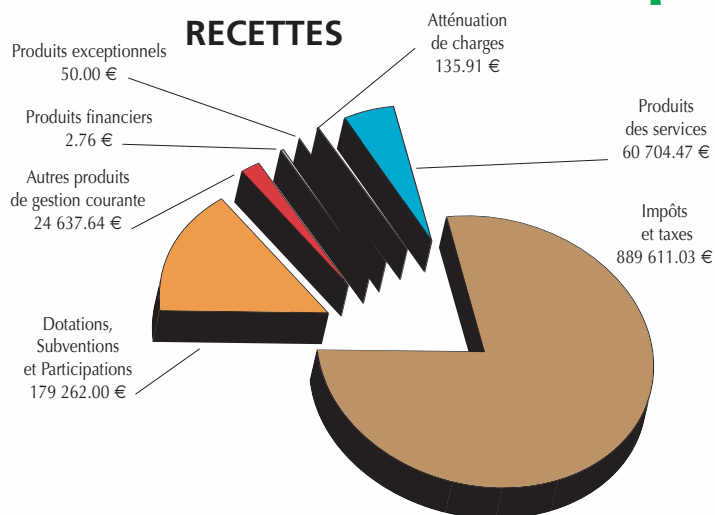
DÉPENSES



011	Charges à caractère général	333 799.16
012	Charges de personnel	279 879.96
65	Autres charges de gestion courante	163 223.33
66	Charges financières	23 729.96

Total : 800 632.41

RECETTES

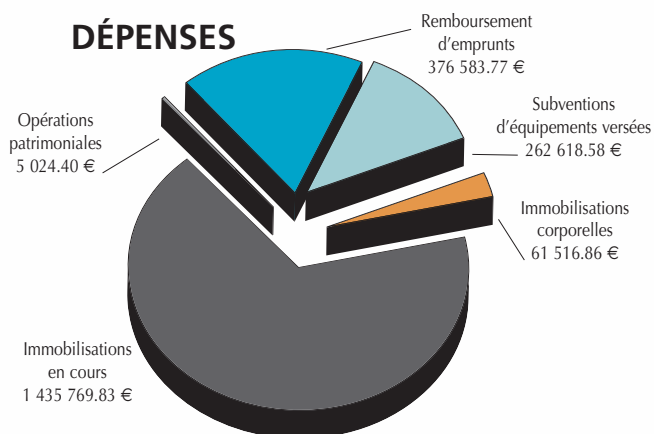


013	Atténuation de charges	135.91
70	Produits des services	60 704.47
73	Impôts et taxes	889 611.03
74	Dotations, Subventions et Participations	179 262.00
75	Autres produits de gestion courante	24 637.64
76	Produits financiers	2.76
77	Produits exceptionnels	50.00

Total : 1 154 403.81

SECTION D'INVESTISSEMENT :

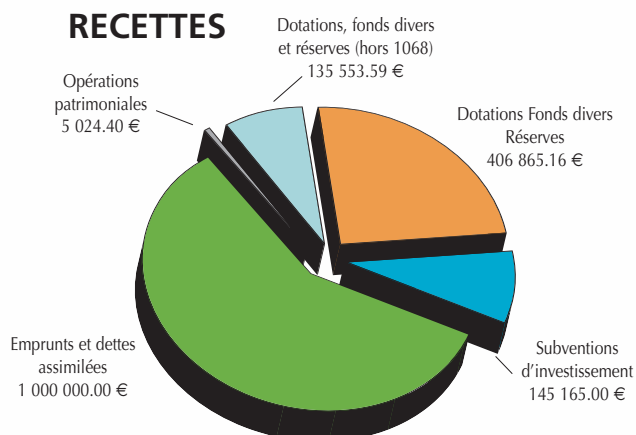
DÉPENSES



16	Remboursement d'emprunts	376 583.77
204	Subventions d'équipements versées	262 618.58
21	Immobilisations corporelles	61 516.86
23	Immobilisations en cours	1 435 769.83
041	Opérations patrimoniales	5 024.40

Total : 2 141 513.44

RECETTES



10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	135 553.59
1068	Dotations Fonds divers Réserves	406 865.16
13	Subventions d'investissement	145 165.00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000.00
041	Opérations patrimoniales	5 024.40

Total : 1 692 608.15

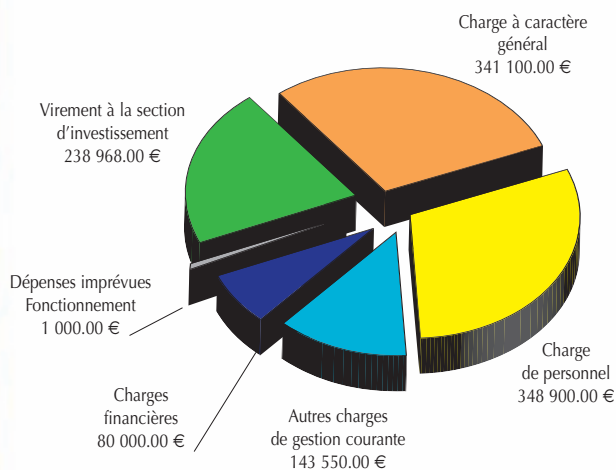
TAUX D'IMPOSITION 2011 INCHANGÉS

Taxe d'habitation	9,00 %
Taxe foncière (bâti)	19,10 %
Taxe foncière (non bâti)	58,70 %

BUDGET PRIMITIF 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

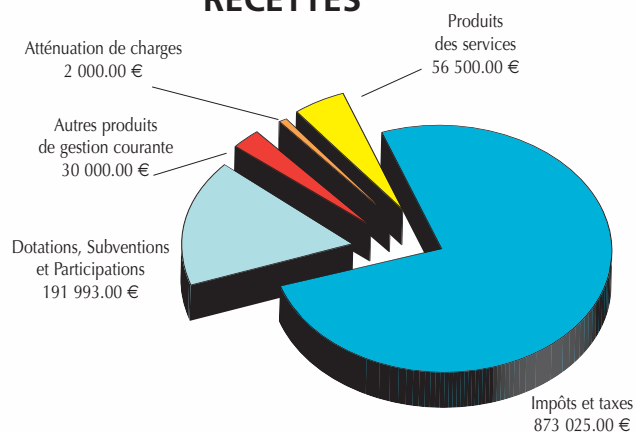
DÉPENSES



011	Charges à caractère général	341 100.00
012	Charges de personnel	348 900.00
65	Autres charges de gestion courante	143 550.00
66	Charges financières	80 000.00
022	Dépenses imprévues Fonctionnement	1 000.00
023	Virement à la section d'investissement	238 968.00

Total : 1 153 518.00

RECETTES

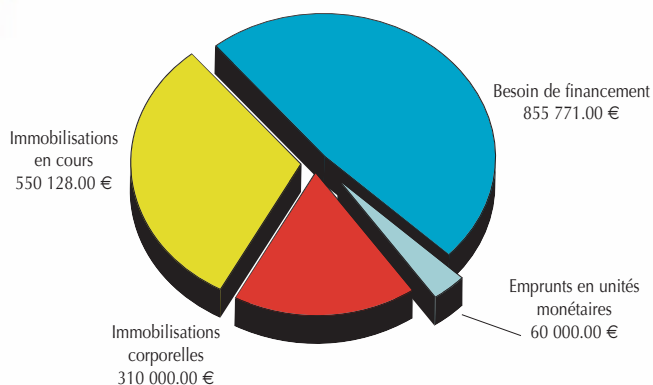


013	Atténuation de charges	2 000.00
70	Produits des services	56 500.00
73	Impôts et taxes	873 025.00
74	Dotations, Subventions et Participations	191 993.00
75	Autres produits de gestion courante	30 000.00

Total : 1 153 518.00

SECTION D'INVESTISSEMENT :

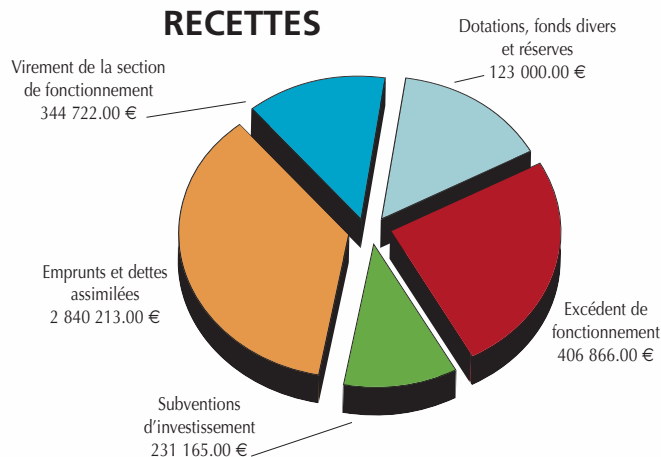
DÉPENSES



001	Besoin de financement	855 771.00
16	Emprunts en unités monétaires	60 000.00
21	Immobilisations corporelles	310 000.00
23	Immobilisations en cours	550 128.00

Total : 1 775 899.00

RECETTES



021	Virement de la section de fonctionnement	238 968.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	261 150.00
1068	Excédent de fonctionnement	444 981.00
13	Subventions d'investissements	190 800.00
16	Emprunts et dettes assimilées	640 000.00

Total : 1 775 899.00

■ AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU TRAM : 2^{ÈME} TRANCHE



Ces travaux sont achevés, voici le récapitulatif des dépenses réalisées pour cette opération :

LAQUET S.A.S	Espaces verts	24 884.15
ANDRADE SILVA	Architecte paysagiste	4 186.00
FOURNIER T.P	Voirie Réseaux EP et aménagement des abords	405 678.20
SOBECA	Eclairage Public	108 437.89
SPIE SUD EST	Remplacement des Feux tricolores	31 404.87
L'ESSOR	Publication appel d'offre	557.72
LES AFFICHES DE GRENOBLE		
	Publication appel d'offre	783.86
ERDF	Part restant à la charge de la collectivité pour la modification du réseau HTA travaux réalisés par SOBECA	148 538.64
DDT 38	Mission d'ingénierie	33 093.32
MATHAN Gérard	Coordonnateur S.P.S	2 047.56
SE 38	Part restant à la charge de la collectivité pour l'enfouissement des réseaux BTA et TELECOM (sur un montant de 426 189 €) travaux réalisés par SOBECA	270 085.58
	Montant payé par la Collectivité : 1 029 697.79 €	

CONSEIL GÉNÉRAL	Subvention pour aménagement de sécurité (au titre des amendes de police (40 % de la base plafonnée à 100 000 € de dépenses)	40 000.00 €
ETAT	Dotation Globale d'Equipement. (20 % d'un montant de 414 272.25 € de dépenses)	82 854.45 €
	Montant reçu par la Collectivité : 122 854.45 €	

Soit un montant total de 906 843.34 € à la charge de la commune.

Le Conseil Général du département de l'Isère a pris en charge la réalisation du tapis d'enrobé.

■ TRAVAUX DE VOIRIE 2011

Emplois	10 170.00 € H.T.
Chemin Neuf : revêtement d'entretien	12 548.00 € H.T.
Chemin des noyers : Revêtement d'entretien	5 517.00 € H.T.
Chemin d'accès à l'usine « Rescaset »	1 495.00 € H.T.
Chemin du Combeau : Fin du réseau d'eau pluviale	5 431.00 € H.T.
Chemin du Combeau : Revêtement d'entretien	5 197.00 € H.T.
Chemin du Combeau : Aménagement de la voie (travaux préparatoires)	21 616.00 € H.T.
Chemin de la Roche : Finitions (phase 1)	6 540.00 € H.T.
Chemin de Pierre : travaux préparatoires	3 637.00 € H.T.
TOTAL	72 151.00 € H.T.

Ces travaux seront effectués par l'entreprise GACHET.

■ TARIFS DE LOCATION POUR L'ANNEE 2011

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

250 € pour deux jours complets + 40 € de chauffage pendant la période du 1^{er} octobre au 1^{er} mai et dépôt d'une caution de 500 €

Les conditions de location restent inchangées.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

70 € pour un jour / 100 € pour deux jours et dépôt d'une caution de 305 €

Les conditions de location restent inchangées.

MATÉRIEL

La table :	1,60 €
La chaise :	0.40 €
Dépôt d'une caution de :	76 €

URBANISME :

Modification du P.L.U

Le Plan Local d'Urbanisme de Colombe a été approuvé le 04 octobre 2007. Depuis cette date, au cours de son utilisation par la Commission d'Urbanisme, quelques points du règlement se sont révélés perfectibles dans les zones habitables et industrielles.

Pour améliorer cette situation, le Conseil Municipal a décidé, le 24 septembre 2010, d'entreprendre une modification du PLU.

Pour mener à bien cette opération la commune a fait appel à l'A.U.R.G (Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise).

Après plusieurs réunions de travail, l'AURG a rédigé le nouveau règlement qui a été approuvé le 21 janvier 2011 par le Conseil municipal.

M. René Georges GONIN, commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif de Grenoble a tenu 5 permanences en Mairie.

Aucune observation n'a été faite sur cette enquête publique débutée le 15 février 2011. Ses conclusions sont les suivantes :

« **Les modifications présentées n'ont pas d'incidence néfaste sur l'environnement et permettent d'apporter des éléments de réponse aux divers questionnements posés lors de l'instruction de permis de construire et la réalisation des commerces existants dans la zone Uiz.**

Enfin ces modifications sont compatibles avec le Schéma Directeur de la Région Urbaine Grenobloise.

C'est pourquoi, j'émet UN AVIS FAVORABLE sur la modification du Plan local d'Urbanisme de la commune de COLOMBE».

Le 17 juin dernier, le Conseil Municipal a délibéré et approuvé la modification du PLU.

Informations diverses sur l'urbanisme

Vous devez consulter la Mairie avant de réaliser les travaux suivants

- Construction d'un bâtiment (maison individuelle, etc...)
- Agrandissement de la partie habitable
- Modification de la façade (ouverture, peinture, ravalement)
- Réfection ou modification de la toiture
- Construction d'un garage (attenant ou pas à la maison)
- Construction d'un abri de jardin
- Construction d'une piscine
- Réalisation ou modification d'un clôture (l'opacité des clôtures ne pourra être réalisée qu'exclusivement avec de la végétation)
- Division de terrain
- Démolition de bâtiment.

TERRAIN DE FOOT

Suite à des problèmes de conception du dossier de consultations des entreprises pour le réaménagement du terrain, le Conseil Municipal a décidé d'annuler l'appel d'offre lancé et a missionné un nouveau bureau d'étude pour constituer un dossier en bonne et due forme.

A l'issue d'un nouvel appel d'offre c'est le cabinet Alpes Etudes qui a été retenu pour la conception et la réalisation de ce projet.

Début des travaux prévu fin août pour une réutilisation du terrain pour l'automne 2012.

FORET COMMUNALE : ROUTE FORESTIERE

La création d'une route forestière permettra une accessibilité plus aisée au domaine forestier et privé.

Les propriétaires concernés par le tracé ont été rencontrés et leurs observations et souhaits ont été pris en compte.

Le Conseil Municipal a ensuite validé le tracé présenté par les services de l'O.N.F ainsi que le coût estimatif des travaux de réalisation de ce projet qui s'élève à 122 812.64 €H.T.

Dans le meilleur des cas, cette réalisation pourrait être financée par le Plan de Développement Rural Hexagonal à hauteur de 70 % et par le Conseil Général à hauteur de 10 %, le solde resterait à la charge de la collectivité. Les services de l'O.N.F. ont en charge le montage de ces dossiers.

CIMETIERE

Il a été décidé de poursuivre la rénovation de l'enceinte du mur Est.

Comme pour la première tranche, ces travaux ont été confiés à l'entreprise Maurice GLANDUT de La Côte Saint André pour un montant de 18 000 €HT.

PLACE EUGÈNE CHAVANT

L'entreprise Mickael Reymond a été missionnée pour réaliser un muret en béton surmonté d'un grillage au droit du parking de la place Eugène Chavant et pour conforter l'aménagement de cet espace communal, ceci pour un montant de 5 219 €

VIE SCOLAIRE

Départ à la retraite de Mme France GONZALEZ.



Le 28 juin, a eu lieu une réception avec les parents, les enfants, le personnel enseignant actuel et celles et ceux qui ont travaillé à ses côtés depuis sa prise de poste à Colombe en 1993.

Au cours de cette réception, M. le Maire a retracé la vie professionnelle de Mme GONZALEZ.

Nommée directrice de l'école maternelle en 1993, elle était depuis 1996, directrice du Groupe Scolaire (primaire et maternelle).

A la rentrée, nous accueillerons Mme Patricia MAGAUD, comme nouvelle directrice du groupe scolaire.

Au cours de cette réception, la municipalité, ses collègues, les parents d'élèves et le sou des écoles lui ont remis un chèque « voyage » pour savourer ces premiers moments de retraite avec son mari, qui va lui aussi faire valoir ses droits à la retraite. M. le Maire a ensuite invité toutes les personnes présentes à prendre, ensemble, le verre de l'amitié.

La rentrée 2011-2012 verra la fermeture d'une classe élémentaire.

Transports scolaires pour les enfants de moins de 3 km du collège Liers et Lemps.

Suite aux interventions auprès du Conseil Général, les enfants ont bénéficié d'un accès au car de 16 h.

Cette disposition est reconduite en septembre mais n'est pas acquise : elle est suspendue à l'organisation des cours au collège et aux comptages qui seront effectués à la rentrée.

Les cartes pour les moins de 3 km sont toujours à demander et à retirer en Mairie.

Cantine

Les tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2011/2012 sont inchangés :

Régulier	4.40 €
Occasionnel	5.65 €
Extérieur	5.20 €

La permanence pour les inscriptions de septembre au lieu le mardi 30 août de 18 h à 19 h à la Cantine.

Garderie Périscolaire

Les tarifs resteront inchangés pour la 3ème année consécutive.

Enfants domiciliés dans la commune :

1.30 € la ½ heure

Enfants domiciliés

dans une autre commune :

1.40 € la ½ heure.

La réfection de la cour étant envisagée une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Général de l'Isère, mais elle est suspendue à des critères très particuliers qui ne nous permettent pas aujourd'hui d'y prétendre.

La société GACHET estime le montant des travaux à 55 800 € H.T.

CONCESSIONS

ET URNES CINÉRAIRES DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL : TARIFS 2011

Concessions trentenaires

Concession simple	120 €
Concession double	240 €

Urnes cinéraires trentenaires

320 € pour un premier achat trentenaire
120 € pour un renouvellement
(après 30 ans)

A chaque achat ou renouvellement :

- D'une concession simple ou urne cinéraire une somme de 40 € sera versée au CCAS et le reste à la commune.
- D'une concession double une somme de 80 € sera versée au CCAS et le reste à la commune.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

A.D.M.R	1 915
SIAD	322
AFIPAEIM	161
CROIX ROUGE	322
Ligue contre le cancer	67
Secours catholique	213
A.C.C.A	119
Cyclo loisir de la Bièvre	109
Model Club	213
Amicale du CIS du Fûteau	588
Avenir Bouliste GLBC	161
Avenir Bouliste (prime de niveau)	500
Donneurs de sang	131
Club Sérénité	275
Musique des Terres Froides	1 171
Atelier d'Eveil	0
LCA Foot 38	1 502
Foyer Des Jeunes	2 621
Hand Bièvre terres Froides	874
Terres Froides Basket	900
Terres Froides Basket (prime de niveau)	2 500
Jeunes Sapeurs-Pompiers du Fûteau	146
MONTANT TOTAL	14 810
C.C.A.S	11 000

DEFIBRILLATEUR

Cela fait 2 ans que le défibrillateur a été installé et heureusement il n'a pas été utilisé.

Cependant il apparaît souhaitable de proposer à nouveau des séances d'initiation au massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur.

Ces formations d'une durée de 1 h 30 seront organisées par la Croix-Rouge le vendredi 14 et le samedi 15 octobre, pour un montant de 8 € par personne.

Des informations complémentaires vous seront communiquées courant septembre.

Pour répondre à la demande de plusieurs personnes, une formation de 10 h intitulée PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) sera mise en place par la Croix-Rouge si environ 8 personnes sont intéressées. Le coût de cette formation est de 60 €

Cette formation pourrait se dérouler le 21 octobre de 19 h à 22 h et le 22 octobre de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30.

DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BIEVRE EST

« Le Bouquet Paysan »

Le Bouquet Paysan est actuellement adossé à une exploitation fermière sur la commune d'Apprieu. Le magasin provisoire sera remplacé en 2012 par un nouvel espace de vente, à proximité de sa localisation actuelle, sur l'extension du parc d'activités Bièvre Dauphine. D'une surface de 310 m², le bâtiment comprendra un espace de vente de 135 m² pour mieux nous servir et découvrir des produits locaux.

Des permanences architecturales et juridiques gratuites :

Vous souhaitez construire ou faire des travaux ? Marc Vauquois, architecte conseil, vous accueille trois vendredis après-midi par mois et vous conseille pour insérer au mieux votre bâtiment dans son environnement.

Vous souhaitez obtenir un conseil juridique ? Maître Michèle Girot-Marc, avocat, vous reçoit un samedi par mois en mairie du Grand-Lemps ou de Renage.

Financées par la communauté de communes, ces permanences gratuites sont sur rendez-vous. Tél. 04 76 06 10 94

Bévenais en route pour rejoindre la C.C.B.E :

Village rural de 872 habitants, Bévenais s'étend sur 1 408 ha à l'ouest du Grand-Lemps. Située dans une région essentiellement agricole au cœur de la plaine de la Bièvre, au carrefour du chemin de Mandrin et de l'un des chemins de Saint-Jacques de Compostelle, elle sera prochainement la 14e commune de Bièvre-Est.

Roger Valtat

Conseiller communautaire et adjoint au Maire de la commune de Colombe, Roger Valtat était le Président du Syndicat Intercommunal de Gestion Mixte de l'Animation Sociale (SIGMAS) dissout le 31 décembre 2010. Depuis le 1er janvier et la prise de compétence par la communauté de communes des questions relatives à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la famille, il a été nommé Conseiller délégué à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et famille. A ce titre, il est également membre du bureau communautaire.

Le pôle de services en commercialisation

Situé sur le parc d'activités Bièvre Dauphine, entre la RD 50 et la rue Augustin Blanchet, à proximité du nouveau siège intercommunal, le pôle de services est en cours de commercialisation. Réalisé au pied de l'échangeur autoroutier n°9 de l'A48, il bénéficie d'une position idéale aux portes de la région urbaine grenobloise et de la Bièvre.

Médiathèque communautaire

Installée dans l'ancienne distillerie Dutruc, à proximité de la mairie du Grand-Lemps, la médiathèque communautaire tête de réseau sera dès 2012 le premier équipement culturel du territoire. Livres et DVD se côtoieront bien sûr, mais il s'agira en premier lieu d'un espace de création et de diffusion de la culture pour en faire un espace de vie au cœur de l'un des centres bourgs historiques de la communauté de communes de Bièvre-Est.

Euréka

C'est le nom du réseau créé par Bièvre-Est et Bièvre Valloire qui réunit déjà près de 40 entreprises toutes les six semaines pour se former sur une thématique ou échanger sur les difficultés rencontrées quotidiennement. Si vous êtes une entreprise installée sur le territoire, quelle que soit votre activité et votre taille n'hésitez pas à rejoindre l'un des trois groupes d'échanges et apporter votre expérience.

Contact : sophie.billard@cc-bievre-est.fr

ou m.bourdot@bievre-valloire.fr

Ticket Culture

La 16^{ème} édition du ticket culture désormais organisé par la C.C.B.E, suite à la prise de compétence Action Sociale, se déroulera du 5 au 26 novembre prochain. Fidèle aux valeurs naguères portées par le SIGMAS, la programmation sera riche et variée, accessible à tous et à des tarifs toujours aussi attractifs. Alors à vos agendas pour cet évènement désormais incontournable : concert, récital, théâtre, danse, spectacle comique, conférence et bien sûr après-midi jeune public.

PANNEAU D'INFORMATION

Afin de moderniser et de promouvoir l'information associative et communale, après l'étude transversale portée par plusieurs commissions, le Conseil Municipal a décidé de confier à la société ID Système la réalisation de ce nouveau dispositif pour un montant de 9 762 € H.T.

Implanté vers la cabine téléphonique de la Place du 12 juillet 1944, ce tableau double face à 5 lignes de hauteur différentes sera un point d'information dynamique pour annoncer les festivités où les rendez-vous municipaux.

ANCIEN CABINET MEDICAL

L'ancien cabinet médical situé au 9, impasse du Clos Bonnard, se voit transformé en siège social de la société FASILAWEB, spécialisé dans la prestation informatique.

Divers travaux ont été réalisés et ont permis la signature d'un bail commercial aux conditions suivantes:

Bail de 9 années du 1/03/11 au 02/2020 pour un loyer de 450€ / mois, révisable chaque année.

PROPRIETE CORTAY

La commune de Colombe a exercé son droit de préemption pour acquérir une propriété, cadastrée section A n°690 de 476m2 appartenant à Mr CORTAY Claude, d'une valeur de 110 000€

Des travaux seront réalisés sur cette propriété située au 48 chemin de la Charrière, afin de permettre sa location dans les meilleurs délais.

Dans un avenir proche, cette acquisition permettra notamment l'aménagement d'un espace parking comme spécifié dans l'emplacement réservé N°7 située sur cette parcelle ainsi que le déplacement de la servitude accédant à la propriété mitoyenne qui se situe actuellement devant la maison.

Les travaux devraient être réalisés dans le courant de l'été.

JURY CRIMINEL

Pour l'année 2012, le sort a désigné les personnes suivantes pour figurer sur la liste préparatoire du jury criminel:

- M. Henri PERRIER
- M. Jean MISCIOCIA

FORÊT COMMUNALE

Les travaux de maintenance de la forêt communale qui seront réalisés en 2011 sont détaillés comme suit :

- créations de limites
- ouvertures de layons
- peinture de liserés
- pose de plaques de parcelles sur 1 km pour un montant de 1181,70 HT.

SPA

Une convention a été signée entre la SPA et la commune de Colombe.

Dans le cadre de cette convention, la SPA du Nord-Isère, suite à un appel de la Mairie assure

- en urgence, la capture des chiens et des chats errants
 - Dans les 3 heures suivant l'appel de la Mairie auprès des services municipaux des chiens et des chats trouvés sur la voie publique
 - la prise en charge des cadavres d'animaux trouvés morts.
- Les chiens et les chats sont transportés au refuge de la SPA de Renage .

Cette convention à un coût de : 0,31 € par habitant et par an.

C.C.A.S

Repas annuel

Le 07 mai, le traditionnel repas offert par le C.C.A.S aux personnes de + de 70 ans et à leur conjoint, a réuni environ 82 convives qui ont apprécié le repas préparé par Martine CECILLON.

A cette occasion, les personnes âgées de 90 ans et plus se sont vu remettre soit un bouquet de fleurs, soit une bouteille.

La doyenne de la commune Mme SACCOMANI, qui fêtera ses 99 ans en fin d'année était présente.

Portage de repas

En 2010, 1660 repas ont été livrés sur Colombe par la Ricandelle.

Ce service est subventionné par le C.C.A.S à hauteur de 0.25 € habitant en 2010 et le sera à hauteur de 0.35 €/habitant pour 2011.

Vous pouvez en bénéficier de façon régulière ou occasionnelle, après une hospitalisation...

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à la mairie ou auprès de Mme Marie-Hélène CASTELLAN.

Téléalarme

Le C.C.A.S a pris la décision d'apporter une aide financière de 10 € par mois à toutes les personnes qui utilisent ce service à compter du 1er juillet.

La téléalarme vous permet 7 j / 7 et 24 h / 24 d'être en relation avec les secours ; pour tous besoins urgent de sécurité ou de santé : malaise, chute...

Plan canicule

Il a été réactivé.

Tout comme le plan grand froid, le recensement des personnes seules et fragiles a été effectué de façon à pouvoir, le cas échéant, les visiter et leur promulguer les conseils qui sont valables pour tous : se tenir au frais, boire régulièrement, se rafraîchir et se mouiller la peau.

SOLIDARITE

« SECOURS CATHOLIQUE »

Solitude, isolement, problèmes financiers, précarité...

Face à ces maux de société de plus en plus prégnants, l'équipe du Grand-Lemps a décidé de renforcer ses actions en proposant un espace solidaire. Ce lieu proposera dès son ouverture prévue début mars, des vêtements de seconde main vendus à bas prix. Il offrira également un moment d'échange, de convivialité, d'écoute et de partage autour d'une tasse. En effet, nous souhaitons que ce lieu favorise les rencontres, permette de développer la mixité sociale, et d'aider les personnes en difficultés à retrouver leur dignité. Ce lieu sera ouvert :

le mardi et le vendredi matin de 9 h 30 à 11 h 30 ;

studio des halles, 2 place des halles à Le Grand-Lemps.

Cette boutique permettra également de favoriser le secteur de l'insertion pour l'activité économique, en soutenant la création d'un emploi de chauffeur livreur ainsi que des emplois de tri en insertion

Pour nous permettre de renforcer les actions de solidarité du Secours Catholique nous recherchons de nouveaux bénévoles.

Notre projet est soutenu par la communauté de communes de Bièvre-Est ainsi que par certaines communes.

Le Coin des Associations

COMITE DES FÊTES



Le groupe « GRISBY »

L'assemblée générale du Comité des Fêtes a eu lieu vendredi 10 juin 2011 en présence de M. le Maire. Le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés. Cette année pas de renouvellement du bureau et pas de modification du Conseil d'Administration.

Les mêmes bénévoles sont partants pour une nouvelle année, cependant nos rangs sont ouverts à tous et toute bonne volonté sera la bienvenue. Les volontaires peuvent me contacter au 04.76.55.50.74.

Au cours de ce premier semestre nous avons organisé deux manifestations : « Jean d'Ici, Ferrat le Cri » évocation théâtralisée de la vie et de la carrière de Jean Ferrat et un concert ROCK avec le Groupe « Grisby ». Il est regrettable que ces deux manifestations n'aient suscité que peu d'intérêt auprès de la population. Nous sommes à la recherche d'idées de manifestations et accueillerons bien volontiers toutes vos propositions.

- Nous préparons le traditionnel bal de la fête nationale qui accompagne le feu d'artifice de la commune (samedi 16 juillet).
- Le Samedi 15 octobre nous renouvelerons le repas « Diots » qui en 2009 et 2010 a connu un franc succès. Comme chaque année nous participerons au Téléthon et l'arbre de Noël des enfants de la commune organisés par la Municipalité.
- Nous vous rappelons que vous pouvez vous tenir informés de notre activité sur le site de la commune : <http://www.colombe.fr>
- Nous vous souhaitons d'agréables vacances et espérons vous retrouver nombreux lors de nos prochaines manifestations.

Le président:
René CIALDELLA .



Jean Marc MOUTET avec Jean FERRAT

RUGBY CLUB LOISIR DE LA BIEVRE

Comment ça marche ?

- Toutes les personnes âgées de plus de 18 ans peuvent participer.
- Pas de contraintes, d'obligations. Les entraînements ne sont pas obligatoires.
- Les matchs ne sont pas dans un esprit de résultats mais pour le plaisir de jouer.
- Nous proposons des entraînements ou des matchs le Vendredi à partir de 19 h 30 au stade du Grand-Lemps avec possibilité de faire un repas le soir.
- Nous organisons ou participons aux tournois RUGBY « LOISIR » en fonction des disponibilités du groupes.

**N'hésitez pas à venir essayer.
Invitez vos amis, vos voisins.
Renseignements auprès de
Bernard au 06-31-67-65-99**



TERRES FROIDES BASKET

APPRIEU – BEVENAIS – CHABONS **– COLOMBE – LE GRAND LEMPS**

Une année de transition

Au niveau sportif, nous avons accompli une saison très honorable, avec un maintien pour la quatrième année consécutive de l'équipe 1 en senior garçons, une bonne saison pour cette équipe qui aurait pu, sans les blessés et une application plus régulière, finir 2ème voir 1er de cette poule.

Pour l'équipe 2 garçons, malgré une bonne saison en championnat l'objectif de montée n'a pu se réaliser. Par contre la victoire en coupe de l'Isère est vraiment pour le club, ces jeunes joueurs et leurs fans, un superbe cadeau. Merci à tous.

Pour les féminines, le combat fut plus rude en particulier pour les seniors 1, avec les blessées et les arrêts. Le maintien a été difficile, mais la fin de championnat fut plus simple et l'intégration des jeunes bénéfique.

L'équipe 2 filles aurait pu finir en tête de sa poule mais certaines de ces jeunes filles jouaient en 1 et 2, cela perturbait la cohésion. Elles ont fait un bon parcours en coupe de l'Isère.

L'équipe 1 cadet en élite a réalisé une très bonne saison sous la houlette de Yann. Nous avons perdu en finale contre plus fort que nous, malgré que nous les avons gagné en championnat. Félicitations et bon vent pour ceux qui passent seniors.

L'équipe 2 cadet a fait beaucoup de progrès au niveau technique et un bon championnat.

L'équipe cadette en entente avec Charavines a fait une bonne saison malgré la distance nous séparant, mais tout a bien été géré par Christine.

Les minimes garçons en championnat de France ont beaucoup appris au contact de Nico et réalisé une bonne saison, pleins d'espoirs pour ces jeunes.

Toutes les équipes de jeunes, des minimes aux poussins filles et garçons, ont prouvé qu'ils étaient, grâce à leurs entraîneurs l'avenir du club.

Un mot de l'école de basket : avec la venue de Ben, le nombre, la qualité et le résultat sont très positifs, cette école est indispensable pour que TFB avance et progresse chez les jeunes.

Pour la saison à venir nos projets sont importants :

- Pour l'équipe 1, c'est la montée. Avec plusieurs renforts nous sommes en capacité de jouer la première place.
 - Pour l'équipe 1 Filles : il faut se renforcer pour rester performant en PNF et envisager la montée dans les 2 ans.
- Pour les 2 équipes garçons l'objectif sera toujours la montée en Alpes et nous allons tout faire pour le réaliser.
- Nous devons faire progresser l'école de basket pour former les jeunes et constituer deux équipes poussins et poussines. Ces jeunes formés pourront jouer à haut niveau au TFB ou plus haut s'ils ont les possibilités. Nous devons aussi faire jouer tous les jeunes dans leur catégorie pour qu'ils s'épanouissent dans le sport.
 - L'équipe cadet doit jouer en championnat de France c'est l'accomplissement d'une équipe issue du club en grande partie
- Pour accomplir tous ces projets, il nous faut des hommes et des femmes qui nous aident pour trouver le financement nécessaire. Vous êtes tous les bienvenus, venez nous rejoindre. Il faut aussi que nos élus continuent à nous aider, c'est important pour que le basket vive.

Vous voulez jouer au basket, nous aider.

Téléphonez au **06 60 08 96 85**
ou **06 08 70 33 50**

Merci et bonnes vacances

Le Président
Joël GEYNET

TEAM PLEIN GAZ

Plein pot pour un champion en devenir !!!

L'association Team plein gaz et Racing-Bike 38 a élu domicile à Colombe d'où son Président Laurent Ghilain organise et participe à des rencontres motorisées dédiées aux deux roues.

Son fils Nicolas, depuis de nombreuses années est un adepte de ce sport enchainant avec réussite des engagements dans plusieurs disciplines.

De la course de « solex » où il affronte avec son père le bitume et racle quelques fois les cales pieds de ce mythique engin, il enchaîne avec les courses de 50 CM³ sur un prototype mis au point à Colombe grâce auquel il a obtenu 6 titres.

Depuis 4 ans, après de nombreuses places d'honneur en coupe de France promosport 600 cm³, Nicolas Ghilain sur son gros cube s'est inscrit cette année à la « Michelin power cup »

L'engagement sur de nombreuses courses permet de marquer des points de qualification pour un classement au niveau national. Seuls les 40 premiers pilotes classés seront sur la ligne de départ de la finale.

Palmarès

- A Magny-cours en ouverture du bol d'or suite à un choix inopportun de pneumatiques Nicolas signe la 8^{ème} place.
- Circuit de Bresse 2 courses le 1^{er} mai 2^{ème} et 3^{ème} avec le meilleur temps sur un tour.
- Nogaro le 29 mai 2 courses 1^{er} et 2^{ème} meilleurs tours également.

A ce jour Nicolas pointe la deuxième place du championnat

Prévisions

- Deux courses au Vigeant le 3 Juillet.
- Deux courses Ledenon le 24 juillet.
- Une course le 24 septembre en ouverture des 24 heures du Mans Comptant en promosport 600cm³, deux courses les 21 août et 11 septembre.

L'été sera chaud sur les pistes et souhaitons à Nicolas de gravir la plus haute marche du podium de la michelin power cup.



A.C.C.A



L'A.C.C.A de COLOMBE a été sollicitée de nombreuses fois pour des dégâts de prédateurs, comme renards et corbeaux. Ces espèces sont classées nuisibles, des battues ont été organisées, quelques individus ont été prélevés ; mais on ne peut intervenir que sur le territoire chassable. Le garde-chasse Gilles MILLAT y consacre beaucoup de temps.

En ce début d'année, l'A.C.C.A a eu la tristesse de perdre un de ses sociétaires M. Angelo VESCO, terrassé par un malaise cardiaque.

Dans les années 1994/1997 il était vice-président de notre association. Chasseur passionné du gros gibier, il était très actif sur le terrain pour la surveillance des différentes espèces et pour l'entretien de la cabane des chasseurs.

Les membres du bureau de l'A.C.C.A et les sociétaires renouvellent leurs sincères condoléances à sa famille.

Le Président.

Jacques ROBERT-MICHON

CLUB SERENITE

Réouverture du club le 6 janvier après les fêtes de fin d'année.

Le 6 janvier : Tirage des rois

Le 13 janvier : Assemblée générale avec le remplacement de certains membres du conseil d'administration démissionnaires

Le 3 février : Après-midi crêpes

Le 6 mars : Apéritif diots et fête du club avec pâtisseries maisons et tombola

Le 24 mars : Concours de belote inter-club au gymnase, qui cette année a été ouvert à toutes les personnes intéressées et où nous avons eu beaucoup de monde.

Le 7 avril : Repas cabri qui a eu lieu à la Salle Polyvalente avec comme traiteur cette année, Mme CECILLON d'Oyeu

Le 1^{er} juillet la sortie de fin d'année nous a conduits à Lablachère. Après le déjeuner à Voguë, nous avons fait étape à Antraigues où Jean FERRAT a vécu.

Le club a fermé ses portes le 7 juillet, nous vous donnons rendez-vous le Jeudi 1^{er} septembre.

Venez nombreux nous rejoindre. Nous vous attendons avec de nouvelles idées et vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

L'équipe d'animation

FOYER DES JEUNES DE COLOMBE

SECTION JUDO

L'année sportive 2010/2011 qui s'achève a été une très bonne année pour notre section, avec une progression du nombre de licenciés et de très bons résultats sportifs.

En championnat départemental individuel :

- Chez les benjamins, Loïs Martin se classe 37^{ème}
- Chez les minimes, Perline Agostiniano et Anas Nakib terminent tous deux à la 2^{ème} place de leur catégorie respective
- Chez les juniors, Remy Mollard se classe 3^{ème}

En championnat départemental par équipe, Alexandra Blain, Perline Agostiniano, et Lisa Hego se sont classées 3^{ème}.

En championnat de ligue régionale, Perline Agostiniano est 1^{ère} et Anas Nakib 7^{ème}

En championnat régional Rémy Mollard se classe 6^{ème}, ce qui lui permet de valider sa ceinture noire

Et notre entraîneur Jeremy CODDET a brillamment réussi cette année son passage en 3^{ème} dan.

Tournoi de Colombe – Samedi 12 et dimanche 13 février

Cette année notre tournoi a battu son record en accueillant 260 judokas venus de 14 clubs.

Cette manifestation a débuté le samedi après-midi avec une animation destinée aux « éveils judos » qui ont entre 5 et 6 ans, suivi d'un entraînement de jujitsu pour les judokas à partir de minimes, entraînement réalisé par Mélanie Lavis qui a été championne du monde de jujitsu en 2008, et championne d'Europe en 2009.

Les combats se sont déroulés toute la journée de dimanche.

Le Ju-jitsu, à l'origine du judo, est un véritable art martial japonais, qui signifie « technique de la souplesse », dont le but est d'acquérir des automatismes de défense grâce à un programme technique simple et efficace ; les esquives, parades et ripostes aux attaques d'un agresseur deviennent vite réalisables.

Contrairement aux idées reçues, le Ju-Jitsu n'est pas une méthode violente de combat, on n'y apprend pas à se battre, mais à dissuader les autres de nous attaquer. Chacun d'entre nous peut y trouver son compte, et ce, quel que soient sa taille, son poids, sa force et son âge.

L'extra sportif

Les cadets et les juniors sont montés les 5 et 6 février à Paris pour suivre de près les plus grands judokas mondiaux venus chercher au tournoi de Paris leur présélection pour les Jeux Olympiques de Londres en 2012.

Quand aux benjamins et minimes, comme chaque année en mai, ils sont partis avec le club de judo de Gieres, 3 jours en stage à Nice.



Les judokas à Nice

Mais nous voilà déjà en plein préparatifs pour la saison 2011/2012.

Les inscriptions se feront le samedi 3 septembre au forum des associations au Grand-lemps le matin, et au gymnase de Colombe de 14h à 17h.

Voici le tableau des horaires d'entraînement de la prochaine saison :

MERCREDI	EVEIL 1	Nés en 2007	9H30	1H
	EVEIL 2	Nés en 2006		1H
LUNDI	MINI POUSSINS 1	Nés en 2005	17H15	1H
	POUSSINS	Nés en 2003/2002		1H
	BENJAMINS	Nés en 2001/2000		1H
	MINIMES CADETS JUNIORS SENIORS	Nés en 1998/1997		1H
	PPG			30 min
	JUJITSU			1H
VENREDI	MINI POUSSINS 2	Nés en 2004	17H15	1H
	POUSSINS	Nés en 2002/2001	18H15	1H
	BENJAMINS(NON COMPETITEURS)	Nés en 2000/1999	18H15	1H
	B (COMPETITEURS) MINIMES CADETS JUNIORS SENIORS		19H15	1H30
	KATAS		20H45	45 min

Retrouvez le site de notre club : colombe.judo.voila.net
Vous pouvez me contacter pour tout renseignement:

Tel : 04 76 55 96 99

Pascale.fucile@wanadoo.fr

La responsable de la section judo
Pascale FUCILE

Séction Gymnastique adultes

La saison vient de se terminer. Nous avons eu 2 changements de professeurs (congés maternité).

Prochaine rentrée :

1^{er} cours : mercredi 14 septembre 20h - 21h30

2^{ème} cours : jeudi 15 septembre 9h45 - 11h15

Inscription sur place, à la reprise.

Venez nombreux nous rejoindre

Pour tout renseignement : Tel : 04 76 55 87 56 (le soir)

Bonnes vacances sportives

Patricia CHABERT

SEON BI KWAN



C'est l'heure du bilan pour la Seon Bi Kwan, association d'Arts Martiaux colombine qui compte 15 licenciés de tous âges et d'horizons très différents.

La toute nouvelle association a pu mettre en place grâce au soutien de la Mairie et du Foyer Des Jeunes deux activités cette saison: le Hapkido, self-défense coréenne et le Taïchi Chuan, art énergétique et martial chinois.

Deux stages de pratiques internes et externes ont été organisés et les élèves ont pu profiter de l'intervention d'un maître de Hapkido venu de Corée.

Plusieurs stages sont d'ores et déjà en cours de programmation pour la saison prochaine.

Le professeur, Jonathan Réga, instructeur fédéral et Ceinture Noire 2^{ème} Dan de Hapkido, 2^{ème} Dan Kokusai Butokukai en Karaté, Kobudo et Taïchi Chuan, 1^{er} Dan Fédéral de Karaté et 1^{er} Dong de Taekgyeon ; nouvellement médaillé d'Or en Combat et récompensé comme Meilleur Combattant lors du Challenge International de Hapkido qui s'est déroulé les 11, 12 et 13 Juin 2011 au Cap d'Agde; est impatient de pouvoir continuer à vous faire partager sa passion pour les arts martiaux avec des élèves encore plus nombreux et motivés dans une ambiance conviviale et détendue.

Informations et contacts : 04.76.55.99.95 / 06.19.25.27.81

Mail : seonbikwan@hotmail.fr "

Jonathan REGA

Président et instructeur de la Sean Bi Kwan

VIRJULES TEMPO

La saison est terminée..... pour Virjules Tempo

Les activités reprendront en septembre prochain.

Au programme

FITNESS : Renforcement Musculaire ; Step ; Stretching) avec Céline

COUNTRY : 1^{ère}/2^{ème}/3^{ème} et 4^{ème} année(*)

LINE DANCE : NOUVEAUTE (*)

(*) cours définis en fonction du nombre d'adhérents

Inscription lors du prochain forum des associations au Grand-Lemps

Bonnes vacances à tous

MUSIQUE DES TERRES-FROIDES :



Groupement H. Berlioz

Samedi 21 mai : Concert à la « Grange » avec la participation du quintette « Brass five » de Kenzingen et de la MdTF

Dimanche 22 mai : Festival de musique du Groupement Hector Berlioz de la FSMD :

L' Echo de la Valloire, l'Harmonie de Jarcieu, l'Echo des Remparts de Thodure et La Musique des Terres-Froides ainsi que le quintette « Brass Five » en provenance d'Allemagne étaient réunis dans le parc de la mairie de le Grand-Lemps pour cette journée musicale. Au programme de cette belle journée :

- répétition commune pour préparer le morceau d'ensemble.
- Apéritif concert animé par le Quintette « Brass Five » de Kenzingen
- Repas commun
- Concerts des différentes Sociétés musicales
- Clôture du festival par l'interprétation de « Antonin's new world » sous la direction de L.Lavost, chef de la MDTF.

Après cette journée conviviale riche en échanges, les musiciens se sont donnés rendez-vous pour partager d'autres bons moments musicaux.

Prochains Rendez-vous :

Inscriptions à l'école de musique lors des forums des Associations de Le Grand-Lemps (samedi 3 septembre) et d'Apprieu (vendredi 9 septembre).

Concert de Noël : dimanche 18 décembre (16h30 - Apprieu).

Le Président
Christophe GUILLAUD-ROLLIN



FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE

Samedi 16 Juillet à partir de 22 h.
Au Gymnase

RAPPELS

LES BRUITS ET NUISANCES

L'été est revenu et avec lui, les travaux de jardinage et de bricolage.

Nous vous rappelons que ces travaux apportent aussi leurs lots de désagréments ...

Alors pour vivre en bonne entente entre voisins, quelques règles simples sont à respecter.

Les appareils bruyants comme les tondeuses, tronçonneuses et autres perceuses à forte intensité sonore ne peuvent être utilisés que:

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

**Respectons ces règles, ainsi travaux et été feront bon ménage, alors
Bon travaux et bon été à tous...**

LE BRULAGE DES VEGETAUX

Désormais la déchetterie existe et il est vivement conseillé d'y apporter les déchets verts pour ainsi limiter le brûlage.

Toutefois ce brûlage reste autorisé, en dehors des périodes du 15 février au 30 avril et du 15 juillet au 30 septembre, dans le respect des conditions suivantes :

- Ne pas utiliser de produits pour activer la combustion, ne pas brûler des végétaux à forte teneur d'eau comme le gazon venant d'être coupé et le bois vert - les faire sécher avant de façon à provoquer le moins de fumée possible.
- Ne pas effectuer le brûlage à moins de 25 mètres du voisinage et des axes routiers et ferroviaires, de 10 mètres des lignes électriques, 200 mètres d'une forêt, les jours de grand vent, de grande sécheresse
- Effectuer le brûlage, de jour, sous surveillance permanente jusqu'à extinction totale muni d'arrosoirs pleins d'eau ou d'un jet à proximité

PERMANENCES INFO-ENERGIE

Conseils sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Energies renouvelables – Economie d'énergie – Isolation – Chauffage – Ventilation fenêtres – Photovoltaïque – Chaudières – Poêles – Eclairage – Aides financières – Crédit d'impôt.
Service Gratuit

Le saviez-vous ?

L'AGEDEN - Espace Info-Energie de l'Isère, vous propose des conseils gratuits sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, au téléphone ou à l'occasion de permanences gratuites assurées par un de ses experts.

Les conseillers de l'AGEDEN vous aideront à répondre aux questions suivantes :

Comment réduire ma facture d'énergie ?

Comment isoler mon logement ?

Quel est pour mon projet le meilleur mode de chauffage ?

Comment financer mon projet ?

Un expert à votre écoute

Sans rendez-vous, au téléphone du lundi au vendredi en composant le numéro de l'Espace info Energie de l'AGEDEN au **04.76.23.53.50** de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Uniquement sur rendez-vous, dans différentes communes du département ;

Vous pouvez consulter la liste de leurs permanences décentralisées sur le site internet de l'AGEDEN à l'adresse suivante : **www.ageden.org**.